

KENYA  
CAP-VERT  
FRANCOPHONIE  
CICA-RE  
CRÉDIT  
PISANI



## Les élections au Kenya : tous derrière et Moi devant...

**D**ANIEL Arap Moi a tenu parole. Devant les faibles taux de participation enregistrés lors des élections de 1983, il y a cinq ans, le chef de l'État kenyan avait fait savoir qu'il conviendrait à l'avenir de réduire le nombre de candidatures. C'est par rapport à cet objectif, aux moyens mis en œuvre pour y parvenir et aux conséquences qui en découlent que doivent s'apprécier les élections de mars 1988. Car derrière la réforme des mécanismes électoraux, c'est à une redéfinition des équilibres institutionnels que le Président s'est livré. En ce sens, un pas supplémentaire a été franchi dans le processus autoritaire continu entamé sous Jomo Kenyatta et accentué depuis sa disparition.

L'instauration d'élections primaires internes au parti unique, pour désigner les candidats à l'élection législative, a transformé le rôle dévolu jusqu'alors à la KANU (Kenya African National Union). Celle-ci avait depuis l'indé-

pendance préservé à la fois un relatif pluralisme des candidatures, une rotation régulière des élites politiques ainsi qu'une adhésion tout à fait remarquable du corps électoral (1).

Les élections de 1983 avaient toutefois montré les limites des capacités d'intégration du système, notamment en milieu urbain. Les élections de 1988, en dépit de leur indéniable « innovation », n'ont pu véritablement enrayer la dégradation de la participation. Certes, le baromètre électoral ne constitue plus l'instrument de fiabilité qu'il pouvait encore incarner il y a peu. Outre le redécoupage électoral, les statistiques, du fait que l'élection se déroule en deux temps, nécessitent une comptabilité « en partie double » impliquant de multiples

(1) Voir D. Bourmaud, « Élections et autoritarisme : la crise de la régulation politique au Kenya », *Revue française de science politique*, vol. 35, 2, avril 1985, pp. 206-235.

précautions. Néanmoins elles ne parviennent pas à masquer l'essentiel : 30 % de l'électorat kenyan se sont volatilisés en cinq ans. Près de huit millions d'électeurs étaient inscrits sur les listes électorales en 1983 (7 996 066 exactement) contre 5,5 millions en 1988 (5 576 642 exactement). Quand on sait que la croissance démographique (4 % l'an) induit par ailleurs une augmentation mécanique de la population en âge de voter, on mesure mieux le recul. On peut logiquement supposer que ce peu d'empressement découle du système électoral modifié qui réservait aux seuls membres du parti le droit de vote aux élections primaires. Or l'ensemble des électeurs inscrits à la KANU se monte à 3 737 691, soit un chiffre très en-deçà du corps électoral lui-même. Qui plus est, seule une fraction minoritaire des adhérents du parti s'est pliée à la discipline de la « file indienne » (*queuing system*) lors des élections primaires. A Nairobi, le taux de participation atteint seulement 20 %. Si l'on compare le nombre de votants avec le nombre d'électeurs en âge de voter, les chiffres obtenus sont encore plus significatifs. Un seul exemple : le nouveau vice-président Joseph Karanja est élu dès les primaires avec 91,68 % des voix. Un triomphe qu'il convient de relativiser dès que l'on retient les chiffres en valeur absolue. Il y avait 4 577 votants dans une circonscription qui, en 1983, comptait plus de 120 000 électeurs. De sorte que Karanja représente approximativement 3,5 % de l'électorat de sa cir-

conscription. Un tel constat peut être répété à l'envi. A tel point que l'on peut s'interroger sur la légitimité de ce nouveau parlement dont un tiers des membres notamment a été élu dès les primaires pour avoir reçu plus de 70 % des votes (2). Seules deux circonscriptions sur trois ont donc été le théâtre d'élections législatives, avec, dans la plupart des cas, deux, parfois trois candidats, soit beaucoup moins que la moyenne constatée lors des échéances électorales précédentes (4,5).

Plus que jamais, le fossé s'est creusé entre la classe politique et la société civile, d'autant que le nouveau découpage électoral n'a pas permis de prendre en compte la croissance de la population urbaine : les 30 circonscriptions supplémentaires créées sont toutes rurales, Nairobi et Mombasa comptant toujours respectivement 8 et 4 circonscriptions. Le poids relatif des deux plus importantes villes du pays au Parlement se trouve donc encore plus réduit (6 % des députés pour un électorat représentant 10 % du total).

Si les nouvelles règles de la compétition électorale n'ont pas permis la mobilisation attendue, elles n'en ont pas moins favorisé une remise en ordre de la classe politique conforme aux vœux du Président. Après l'élimination de Charles Njonjo et des siens en 1983, c'est cette fois-ci l'assemblage hétéroclite des « Radicaux » qui a fait les frais de l'opération : Charles Rubia à Nairobi, Martin Shikuku, Laurence Sifuna, Abuya-Abuya, Mwashengu Wa Mwashofi. Rien ne dit d'ailleurs qu'ils ne reviendront pas au Parlement, mais ils seront assagis par le purgatoire institutionnalisé que constitue l'échec électoral dans l'attente d'un

(2) On ne dira jamais assez combien les chiffres en valeur relative peuvent être illusoires. Ce qui explique certaines « naïvetés » relevées dans la presse internationale à propos de ces élections.

nouveau mandat. Ainsi s'explique le fait que des battus d'hier resurgissent dans l'enceinte parlementaire. Ils ont entre-temps fait amende honorable. Le système kenyan érode plus les opposants qu'il ne les exclut, sauf lorsque le chef de l'État est directement menacé.

Le président Moi sort donc renforcé de ces élections, d'autant que son rival le plus évident, Mwai Kibaki, que d'aucuns auraient souhaité voir accéder aux plus hautes fonctions, devra dorénavant se contenter d'un modeste portefeuille ministériel. Plus encore qu'en 1983, le chef de l'État assure sa mainmise sur la classe politique. Toutefois, cette puissance croissante se paie d'un prix en termes de structures politiques. Pour parvenir à limiter les candidatures, il a fallu donner les moyens à la KANU de jouer le rôle de filtrage qu'elle a rempli avec efficacité. Le parti unique s'est progressivement doté d'une bureaucratie partisane, phénomène nouveau mais décisif pour les équilibres institutionnels et pour la logique politique du système kenyan. La fonctionnalité de la KANU qui reposait sur la juxtaposition de clientèles locales non soumises à une organisation centralisée est soudain remise en cause. Le parti unique s'érige ainsi en véritable institution autonome, susceptible de constituer un contre-pouvoir à la prééminence présidentielle. Sans doute est-ce pour prévenir une telle évolution que Daniel Arap Moi a procédé à la dissolution de la Commission disciplinaire de la KANU. De même s'explique la création du ministère de l'Orientation nationale et des Affaires politiques (*National Guidance and Political Affairs*) dont la

finalité n'est autre que de priver la KANU de la capacité d'innovation idéologique et politique, et de la réduire à sa stricte fonction d'encadrement électoral.

Tout cela démontre une fois de plus l'extrême habileté du Président qui se trouve dans une situation pourtant paradoxale. Jamais il n'a été aussi fort à l'intérieur de la classe politique, mais jamais aussi le système qui le porte n'a été aussi faible par rapport à la société. La logique autoritaire, qui ne cesse de s'affirmer à travers la réduction des arènes où s'exprimait encore un certain pluralisme social et politique, et l'évolution de la KANU viennent renforcer le dispositif de soumission de la périphérie au centre grâce à l'administration locale (*Provincial Administration*) et à la réforme du District.

Mais ce système se double d'une véritable infirmité idéologique. Les « doctrines » Harambee et Nyayo touchent ici leurs limites. Le chef de l'État n'a pas le discours de ses actes, tandis que les ressources économiques et politiques qui ont constitué un ingrédient essentiel du système depuis l'indépendance se raréfient. L'élargissement du « patriarcat national » réalisé par l'accroissement du nombre de circonscriptions et, partant, des parlementaires ne saurait suffire à combler les lacunes d'un régime à la recherche de son identité, et de plus en plus contesté sur ses méthodes et sa finalité. Le « *queueing system* » revêt ici toute sa dimension symbolique. Les kenyans sont plus que jamais institutionnellement alignés derrière celui qui incarne l'État, Daniel Arap Moi. Mais le suivent-ils pour autant ?

**Daniel Bourmaud**